



## Projet extension maison mitoyenne

-----  
Par Titetouale18

Bonjour,

Nous habitons en maison mitoyenne des deux côtés.

Nous venons d'apprendre que nos voisins ont déposé une demande auprès de la mairie qui a été acceptée par dérogation, pour effectuer une extension de 2,5m de haut sur 9 de long en limite de propriété de notre côté. Tout en sachant qu'ils ne sont mitoyens que d'un côté pour leur part.

Ils nous ont fait part que leurs haies de leur côté seraient enlevées et qu'il était également prévu de retirer la clôture mitoyenne. Ils devront également passer du côté de notre jardin pour effectuer l'enduit.

Cependant nous avons de notre côté deux panneaux ainsi que de la végétation. Ils nous ont évoqué qu'il faudra qu'ils passent par notre jardin pour l'enduit et de ce fait tout enlever pour pouvoir effectuer cela mais que tout serait à leur charge pour tout remettre.

Peut on refuser que la clôture mitoyenne ne soit pas enlever ?

Nous allons déjà perdre en ensoleillement car nous avons notre fenêtre de cuisine du côté du mur qui va être monté mais nous nous souhaitons pas en plus de cela que notre jardin soit détérioré par des travaux qui ne sont pas de notre fait.

Que pouvons nous faire ?

Vous remerciant par avance.